

# Asie du Sud-Est

A man wearing a white t-shirt with the UNHCR logo and a blue cap is sitting cross-legged on a wooden floor. He is looking down at a notebook he is holding, and he appears to be writing. The background consists of woven bamboo walls and a wooden floor. There are some items hanging on the wall, including a blue shirt and a pink cloth.

**Bangladesh**  
**Brunei Darussalam**  
**Cambodge**  
**Indonésie**  
**Malaisie**  
**Myanmar**  
**Philippines**  
**République démocratique populaire lao**  
**Singapour**  
**Thaïlande**  
**Timor-Leste**  
**Viet Nam**

Le HCR est venu en aide aux sinistrés après le passage du cyclone Nargis dans le delta de l'Irrawaddy, au Myanmar.



## | FAITS MARQUANTS |

- Le HCR a achevé son programme septennal pour les Montagnards originaires du Viet Nam réfugiés au Cambodge, après avoir trouvé des solutions durables pour tous. Au total, quelque 1 800 Montagnards ont bénéficié d'une assistance, avec près de 800 qui ont regagné le Viet Nam et un millier qui ont été réinstallés dans un pays tiers.
- Le bureau du HCR au Timor-Leste, ouvert en 1999, a été fermé en 2011.
- Des discussions avec des États sur une approche régionale des réfugiés et des mouvements clandestins dans la région de l'Asie et du Pacifique ont abouti à l'approbation d'un Cadre de coopération régionale par le Processus de Bali. Des entretiens pour rendre ce cadre régional opérationnel, en particulier par le biais d'un bureau régional d'appui, se sont poursuivis jusqu'à la fin de 2011.

## | Environnement opérationnel |

En 2011, l'absence de cadre juridique et normatif efficace régissant la protection des réfugiés a rendu difficile la préservation et le renforcement de l'espace de protection dans certaines régions de l'Asie du Sud-Est. Les disparités dans les régimes d'asile et les conditions d'asile entre pays dans l'ensemble de la région de l'Asie et du Pacifique ont aggravé le problème des mouvements secondaires car elles ont incité les demandeurs d'asile à tenter d'atteindre les pays où ils auraient les meilleures probabilités de satisfaire leurs besoins de protection et de trouver des solutions durables. Une autre caractéristique qui a exacerbé la situation est la présence de nombreux réseaux de trafic et de traite d'êtres humains.

La prédominance de mouvements migratoires mixtes en Asie du Sud-Est a brouillé la distinction entre les demandeurs d'asile et les migrants présents dans la région. Les États continuent d'accorder la priorité à la sécurité nationale et à la lutte contre la migration clandestine. Néanmoins, ils ont été de plus en plus disposés à reconnaître que les mouvements de population clandestins ne peuvent pas être abordés unilatéralement, ou uniquement par des dispositions bilatérales. Le Cadre de coopération régionale accepté par le Processus de Bali devrait fournir une plateforme de coopération pratique pour répondre aux besoins des réfugiés et aux mouvements clandestins dans la région.

## | Réalisations et impact |

Le HCR s'est efforcé d'accroître l'espace de protection offert à toutes les personnes relevant de sa compétence en Asie du Sud-Est, en plaidant en faveur de l'accès à l'asile et du respect du principe de non-refoulement. Faire face aux déplacements secondaires et harmoniser les régimes d'asile sont des éléments clés de cette approche. Le HCR a aussi préconisé des solutions de remplacement à la détention des demandeurs d'asile et des réfugiés, l'amélioration des moyens de subsistance des réfugiés urbains, ainsi que des mesures de prévention de l'apatridie.

Le Processus de Bali a progressé vers l'adoption d'une approche collective régionale sur la question des mouvements clandestins. Les États ont convenu d'avancer dans la mise en œuvre du Cadre de coopération régionale approuvé lors de la quatrième Conférence ministérielle de Bali en mars 2011, avec la création d'un Bureau d'appui régional, qui opérera sous la direction des coprésidents du Processus de Bali, en consultation avec le HCR et l'Organisation internationale des migrations. Le HCR a joué un rôle important de plaidoyer tout au long des discussions et a demandé l'inclusion de pratiques et de principes essentiels de protection comme partie intégrante des dispositifs de coopération régionale établis en vertu du Cadre de coopération régionale.

Le HCR s'inquiète de l'utilisation de plus en plus fréquente des centres de détention en Asie du Sud-Est pour les demandeurs d'asile et les réfugiés, y compris les enfants et autres catégories vulnérables. L'Organisation a observé une augmentation du nombre de personnes relevant de sa compétence qui sont placées en détention dans des pays comme la Thaïlande et l'Indonésie.

À la suite d'une proposition présentée par le HCR lors d'une réunion plénière de la Commission intergouvernementale des droits de l'homme de l'ANASE, un atelier sur l'apatridie a été organisé à Manille en novembre 2011, avec la participation de huit des dix pays membres de l'ANASE. L'atelier a notamment



recommandé que la Commission collabore avec des organisations internationales et d'autres parties prenantes pour réaliser une étude sur les lois relatives à la nationalité et pour recenser les populations apatrides.

Les Philippines ont ratifié la Convention de 1954 relative au statut des apatrides. Le Gouvernement définit maintenant une procédure nationale de détermination de l'apatridie et des réglementations pour garantir les droits de ces personnes tels qu'ils sont reconnus dans la Convention.

Les activités pour réduire le nombre de cas d'apatridie se sont poursuivies au Viet Nam, où un grand nombre d'apatrides ont été naturalisés vietnamiens. Plus de 9 000 personnes devraient bénéficier de cette procédure ces prochaines années, notamment des Vietnamiennes qui avaient perdu leur nationalité après s'être mariées à des étrangers.

## | Contraintes |

Les préoccupations des États au sujet de leur sécurité nationale et des migrations clandestines ont continué d'entraver les efforts déployés pour promouvoir la protection des réfugiés en Asie du Sud-Est. Le manque de cadre national pour prendre en charge les réfugiés et les demandeurs d'asile dans de nombreux pays de la sous-région est demeuré un sérieux obstacle à leur protection. De nombreux réfugiés urbains rencontrent des difficultés dans leur vie quotidienne en raison de leur absence de statut

juridique et de leurs faibles possibilités d'accès aux moyens de subsistance et aux services sociaux.

En ce qui concerne les résidents musulmans du nord de l'État de Rakhine, au Myanmar, il est demeuré difficile pour le HCR d'élargir l'espace humanitaire qui leur est réservé dans leur pays d'origine comme dans les pays d'asile. Au Bangladesh, l'attitude négative de l'opinion publique à l'égard des réfugiés a compromis les tentatives pour résoudre la situation des quelque 200 000 personnes originaires du Myanmar relevant de la compétence du HCR qui vivent en dehors des camps et ne sont donc pas enregistrées. Le Haut Commissariat attend toujours l'aval du Gouvernement du Bangladesh pour mettre en œuvre une approche fondée sur le développement, qui vise à combattre la pauvreté dans les zones d'accueil des réfugiés afin d'offrir des conditions de vie plus équitables aux personnes relevant de sa compétence ainsi qu'à la population locale.

## Opérations

Les opérations du HCR au **Myanmar** et en **Thaïlande** sont décrites dans des chapitres séparés.

Au **Bangladesh**, le HCR a poursuivi ses programmes de protection et d'assistance en faveur des quelque 29 000 réfugiés originaires du nord de l'État de Rakhine, au Myanmar, qui sont installés dans deux camps à Cox's Bazar, ainsi que d'un petit nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile vivant en milieu urbain. Les conditions de vie de la population dans les camps ont continué de s'améliorer, en particulier s'agissant de la prévalence de la malnutrition aiguë sévère, qui a reculé de 1,7 pour cent en 2010 à 1 pour cent en 2011, et la fréquence de

l'anémie, qui a été ramenée de 48,8 pour cent à 36,5 pour cent. Néanmoins, la plus récente enquête a révélé une détérioration dans le taux de malnutrition aiguë générale, qui est passé de 14,6 pour cent en 2010 à 16,6 pour cent en 2011.

Au **Cambodge**, après la mise en œuvre réussie du mémorandum d'accord conclu en 2005 entre le Cambodge, le Viet Nam et le HCR, le dernier groupe de Montagnards a été rapatrié volontairement en juillet 2011, mettant ainsi fin au programme appliqué pendant sept ans pour cette population.

Le HCR a continué ses activités pour renforcer les capacités des autorités à la gestion des procédures d'asile. Après l'adoption, en décembre 2009, d'une législation relative aux réfugiés, le Gouvernement a assumé la pleine responsabilité de ces fonctions. Des progrès ont été accomplis dans l'élaboration d'un régime national d'asile et le Bureau cambodgien des réfugiés a continué à enregistrer les demandeurs d'asile et à statuer sur leurs dossiers.

En **Indonésie**, le HCR est resté le principal pourvoyeur de la protection offerte aux réfugiés et aux demandeurs d'asile. À ce titre, il a assumé la responsabilité de l'enregistrement, de la détermination du statut de réfugié et de la recherche de solutions durables. L'Organisation a également resserré sa coopération avec les autorités en poursuivant ses activités de renforcement des capacités et en dispensant plus de 20 séances de formation sur la législation relative aux réfugiés et la détermination du statut. Des activités de sensibilisation ont aussi été organisées, au bénéfice des agents de la fonction publique, des membres de l'enseignement et de la société civile. Afin de répondre plus efficacement à l'augmentation constante du nombre de nouveaux arrivants, le HCR a maintenu ses

## Budget et dépenses en Asie du Sud-Est | dollars E.-U.

Pays		PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<b>Bangladesh</b>	Budget	10 321 295	27 322	0	0	<b>10 348 617</b>
	Dépenses	6 772 902	18 321	0	0	<b>6 791 223</b>
<b>Cambodge</b>	Budget	1 114 725	64 641	0	0	<b>1 179 366</b>
	Dépenses	666 810	28 108	0	0	<b>694 918</b>
<b>Indonésie</b>	Budget	6 810 351	387 019	0	0	<b>7 197 370</b>
	Dépenses	3 183 065	259 784	0	0	<b>3 442 849</b>
<b>Malaisie</b>	Budget	16 147 088	399 752	0	0	<b>16 546 840</b>
	Dépenses	8 049 633	135 852	0	0	<b>8 185 485</b>
<b>Myanmar</b>	Budget	340 000	11 414 196	0	6 045 185	<b>17 799 381</b>
	Dépenses	0	6 713 780	0	4 848 273	<b>11 562 053</b>
<b>Philippines</b>	Budget	764 337	1 111 905	0	8 322 483	<b>10 198 725</b>
	Dépenses	760 194	313 747	0	3 026 240	<b>4 100 181</b>
<b>Thaïlande - Bureau régional<sup>1</sup></b>	Budget	24 592 481	988 878	0	0	<b>25 581 359</b>
	Dépenses	15 776 249	588 055	0	0	<b>16 364 304</b>
<b>Timor Leste</b>	Budget	569 174	78 826	0	0	<b>648 000</b>
	Dépenses	357 818	57 502	0	0	<b>415 320</b>
<b>Viet Nam</b>	Budget	9 000	263 808	377 372	0	<b>650 180</b>
	Dépenses	0	239 614	153 242	0	<b>392 856</b>
<b>Budget total</b>		<b>60 668 451</b>	<b>14 736 347</b>	<b>377 372</b>	<b>14 367 668</b>	<b>90 149 838</b>
<b>Total des dépenses</b>		<b>35 566 671</b>	<b>8 354 763</b>	<b>153 242</b>	<b>7 874 513</b>	<b>51 949 189</b>

<sup>1</sup> Inclut le Bureau du Coordonnateur régional qui fournit un appui à 12 pays de la sous-région.

effectifs de protection dans des sites stratégiques à travers l'archipel et a renforcé ses capacités en matière de détermination du statut de réfugié, de réinstallation et de services communautaires.

En 2011, la **Malaisie** et l'Australie ont convenu d'un dispositif qui prévoyait le transfert de 800 personnes en quête de protection internationale de l'Australie vers la Malaisie, en échange de 1 000 places supplémentaires de réinstallation en Australie pour des réfugiés se trouvant en Malaisie. L'Accord australo-malaisien sur le transfert et la réinstallation a attiré une forte couverture médiatique, mais il a aussi suscité l'inquiétude de la communauté des droits de l'homme. Néanmoins, aucun transfert n'a eu lieu en 2011 de l'Australie vers la Malaisie, car la Haute Cour australienne a publié une décision qualifiant l'accord d'illégal, en vertu de la Loi de 1958 sur les migrations. Seul le volet de l'accord relatif à la réinstallation, qui envisage la mise à disposition de 1 000 places supplémentaires en Australie ces quatre prochaines années, est actuellement mis en œuvre.

Les réalisations importantes en 2011 comprennent l'amélioration des relations de travail avec le Gouvernement malaisien et une réduction du nombre d'arrestations de demandeurs d'asile et de réfugiés. Le taux de libération des personnes relevant de la compétence du HCR a augmenté, notamment grâce à la vérification avant la détention, et on a observé des niveaux élevés d'enregistrement et de détermination du statut de réfugié. Le nombre d'enfants participant au programme éducatif a augmenté sensiblement en 2011, tout comme le soutien apporté aux communautés de réfugiés par le biais de la formation à l'autonomisation et d'autres initiatives, notamment le soutien direct au moyen du Fonds de protection sociale.

Aux **Philippines**, le HCR est resté à la tête du module de protection à Mindanao, pour répondre aux besoins de protection des déplacés internes dans la province. Vers la fin de l'année, l'Organisation a dû élargir le programme en faveur des déplacés internes dans le nord de Mindanao, où un orage tropical a provoqué des déplacements, notamment de personnes déjà déracinées par le conflit armé dans la région.

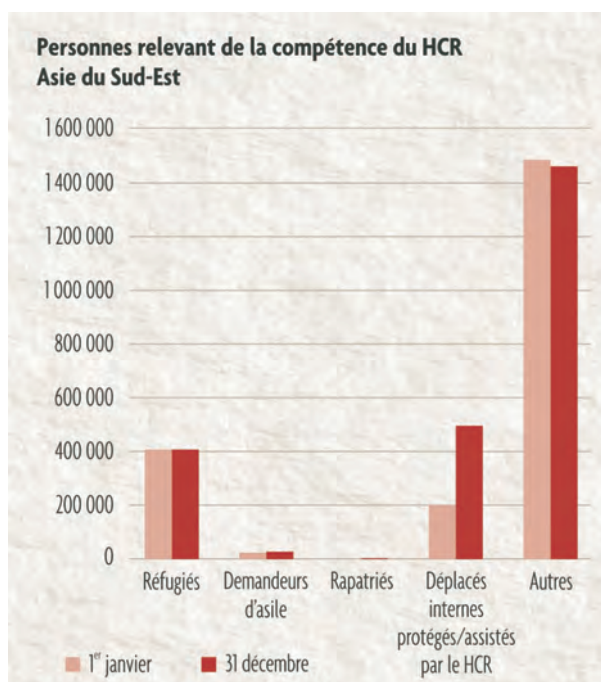
Le HCR a prodigué une assistance, en particulier pour la délivrance de documents d'état civil, l'établissement de relations communautaires afin d'améliorer la protection des déplacés et la mise en œuvre de projets à impact rapide afin d'aider les rapatriés à rétablir leurs moyens de subsistance. Le Haut Commissariat a également piloté un système de suivi des déplacements et de surveillance de la protection au service du module de protection et de la Commission des droits de l'homme des Philippines. Près de 150 réfugiés ont été aidés au titre du mécanisme de transit d'urgence, avec 140 départs secondaires pour des pays de réinstallation.

Au **Timor-Leste**, des progrès ont été accomplis dans l'instauration d'un mécanisme d'admission des réfugiés, alors que la capacité du Gouvernement à assurer la détermination du statut de réfugié dans le respect des normes internationales a été renforcée. Fin 2011, le HCR a fermé son bureau de Dili ; le bureau régional en Thaïlande a repris les activités de protection des réfugiés au Timor-Leste pour développer les capacités du Gouvernement dans les domaines de l'asile et l'apatridie.

Au **Viet Nam**, près d'un millier d'anciens réfugiés cambodgiens venant d'un camp précédemment assisté par le HCR ont été naturalisés vietnamiens. Dans les hauts plateaux du centre du pays, des projets éducatifs communautaires ont été mis en œuvre dans les régions où les Montagnards réfugiés au Cambodge sont rentrés.

### Informations financières

Environ 37 pour cent des besoins financiers mis en évidence par l'évaluation des besoins globaux ont été couverts par des contributions affectées aux opérations du HCR en Asie du Sud-Est. Ces contributions ont permis de mener à bien près de 60 pour cent des activités prioritaires prévues dans la sous-région, tandis que le reste était financé par des contributions non affectées. Bien que les fonds obtenus aient permis au HCR de conserver sa capacité de traitement, ils n'ont pas été suffisants pour liquider l'arriéré de dossiers. De surcroît, le niveau de financement a contraint le HCR à affecter les ressources humaines en fonction des priorités.



## Contributions volontaires pour l'Asie du Sud-Est | dollars E.-U.

Affectation / Donateur	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Tous les piliers	Total
<b>ASIE DU SUD-EST - SOUS-RÉGION</b>					
États-Unis d'Amérique				5 850 000	5 850 000
<b>Asie du Sud-Est - Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 850 000</b>	<b>5 850 000</b>
<b>BANGLADESH</b>					
Australie	456 988				456 988
Canada				203 874	203 874
<i>España con ACNUR</i>				28 896	28 896
Union européenne	1 333 333				1 333 333
Japon				369 322	369 322
Fondation IKEA	1 744 462				1 744 462
<i>Fast Retailing Co., Ltd. (UNIQLO)</i>	365 217				365 217
<b>Bangladesh - Sous-total</b>	<b>3 900 001</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>602 091</b>	<b>4 502 092</b>
<b>INDONÉSIE</b>					
Australie	759 409				759 409
<b>Indonésie - Sous-total</b>	<b>759 409</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>759 409</b>
<b>MALAISIE</b>					
Australie	407 168				407 168
Donateurs privés en Malaisie	1 976				1 976
Donateurs privés en Suisse				173	173
États-Unis d'Amérique	700 000				700 000
<b>Malaisie - Sous-total</b>	<b>1 109 144</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>173</b>	<b>1 109 317</b>
<b>MYANMAR</b>					
Australie			694 726	3 743 316	4 438 042
Canada				356 779	356 779
CERF			577 796		577 796
<i>Charities Aid Foundation</i>				2 441	2 441
Union européenne		1 037 037	1 001 431		2 038 468
Japon				861 751	861 751
Suède		1 678 342			1 678 342
Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la sécurité humaine		888 100			888 100
<b>Myanmar - Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>3 603 479</b>	<b>2 273 953</b>	<b>4 964 286</b>	<b>10 841 718</b>
<b>PHILIPPINES</b>					
CERF			1 000 002		1 000 002
Fondation Lebara	141 443				141 443
Japon				369 322	369 322
Espagne			493 827		493 827
<b>Philippines - Sous-total</b>	<b>141 443</b>	<b>0</b>	<b>1 493 829</b>	<b>369 322</b>	<b>2 004 594</b>
<b>THAÏLANDE - BUREAU RÉGIONAL</b>					
Union européenne	2 069 868				2 069 868
Japon				1 231 072	1 231 072
Luxembourg				459 921	459 921
Donateurs privés en Chine				36 574	36 574
Donateurs privés en Thaïlande				3 330 039	3 330 039
Suisse				430 108	430 108
Programme commun des Nations sur le VIH et le sida	190 634				190 634
Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la sécurité humaine	136 710				136 710
<b>Thaïlande - Bureau régional - Sous-total</b>	<b>2 397 212</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 487 714</b>	<b>7 884 926</b>
<b>VIET NAM</b>					
Union européenne		103 417			103 417
<b>Viet Nam - Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>103 417</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>103 417</b>
<b>Total</b>	<b>8 307 208</b>	<b>3 706 896</b>	<b>3 767 782</b>	<b>17 273 586</b>	<b>33 055 472</b>